



CONTACT FORMATION

Secrétariat du lycée Saint-Esprit
02 98 68 46 47
secretariat@lyceesaintesprit.fr

CONTACT HANDICAP

Référent handicap
handicap@arep29.fr

3 rue Emile Souvestre
29400 LANDIVISIAU

02 98 68 46 47

secretariat@lyceesaintesprit.fr

lyceesaintesprit.fr

AREP 29
FORMER & ACCOMPAGNER VERS LA RÉUSSITE

EC 29 | ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE
FINISTÈRE 

BAC PRO TPD

TECHNICIEN EN PROTHÈSE DENTAIRE

+ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du baccalauréat professionnel **Technicien en Prothèse Dentaire en alternance** est un technicien qualifié qui intervient dans la conception et la fabrication de dispositifs médicaux sur mesure à différents niveaux, à l'aide de méthodes traditionnelles et/ou numériques.

Au terme de la formation, vous serez capable de :

- Exercer votre activité au sein d'un environnement professionnel
- Organiser le travail sur une chaîne de production traditionnelle ou numérique
- Assurer et contrôler la qualité de la production
- Concevoir et fabriquer un élément prothétique à l'aide d'un système numérique ou traditionnel

+ CONTENU

Domaine professionnel

- Bloc 1 : Intégration de l'environnement professionnel du technicien en prothèse dentaire
- Bloc 2 : Conception d'un élément prothétique à l'aide d'un système numérique
- Bloc 3 : Fabrication d'un élément prothétique de façon traditionnelle ou à l'aide d'un système numérique

Domaine général

- Bloc 4 : Mathématiques
- Bloc 5 : Physique - Chimie
- Bloc 6 : Économie - Gestion
- Bloc 7 : Prévention - Santé - Environnement
- Bloc 8 : Langues Vivantes
- Bloc 9 : Français
- Bloc 10 : Histoire - Géographie et Enseignement moral et civique
- Bloc 11 : Arts appliqués et cultures artistiques
- Bloc 12 : Éducation Physique et Sportive

+ ORGANISATION



Lieu :
UFA Lycée Saint-Esprit
3 rue Emile Souvestre
29400 LANDIVISIAU



Rythme d'alternance :
2 semaines en UFA et 2 semaines en entreprise



Dates :
De septembre N à août N+2



Durée :
2 ans

+ PUBLIC



Public :

- Toute personne éligible au contrat d'apprentissage
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap



Prérequis :

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP)

+ PARCOURS

- La durée et le contenu de la formation sont personnalisés en fonction des acquis du candidat
- La formation n'est pas déclinable par blocs de compétences

CONTACT FORMATION

Secrétariat du lycée Saint-Esprit
02 98 68 46 47
secretariat@lyceesaintesprit.fr

CONTACT HANDICAP

Référent handicap
handicap@arep29.fr

3 rue Emile Souvestre
29400 LANDIVISIAU

02 98 68 46 47

secretariat@lyceesaintesprit.fr

lyceesaintesprit.fr

AREP 29
FORMER & ACCOMPAGNER VERS LA RÉUSSITE

+ FINANCEMENT

- La formation est financée par l'OPCO (Opérateur de compétences) de l'entreprise d'accueil dans le cadre du contrat d'apprentissage

+ ÉVALUATION

- Entretien et tests de positionnement avant l'entrée en formation
- Évaluations écrites et orales ponctuelles selon le référentiel du Baccalauréat Professionnel Technicien en Prothèse Dentaire
- Examen officiel du baccalauréat professionnel

+ VALIDATION

- **Baccalauréat professionnel Technicien en Prothèse Dentaire**, diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale (RNCP : 34674)

+ INSCRIPTION

- **Délai d'accès** : ouverture des admissions au mois de janvier, démarrage de la formation au mois de septembre et inscriptions possibles jusqu'au mois de septembre
- **Dossier de candidature** : CV à jour, copie des diplômes, lettre de motivation
- Entretien individuel et tests de positionnement
- L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une structure d'accueil

+ POURSUITE D'ÉTUDES & MÉTIERS

Poursuite d'études :

- BTS Prothésiste Dentaire

Métiers accessibles :

- Technicien en Prothèse Dentaire

+ MODALITÉS

Modalités pédagogiques :

- Formation dispensée en face-à-face avec une alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques, complétée par une mise en œuvre des savoirs et savoir-faire en entreprise
- Temps de travail individuel, en sous-groupe et en groupe entier
- Les modalités pédagogiques peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Ces adaptations sont étudiées avec le référent handicap de l'AREP 29.

Moyens techniques :

- Équipements pédagogiques et informatiques : salles de formation, atelier, salle informatique, accès internet, matériel et logiciels professionnels

Encadrement :

- En charge de l'enseignement : équipe de formateurs expérimentés et d'intervenants professionnels
- En charge de suivi : formateur référent, responsable pédagogique, maître d'apprentissage en entreprise

Suivi :

- Entretiens individuels de suivi au cours de la formation
- Entretiens tripartites de suivi en entreprise
- Conseils de classe semestriels